

# Déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Pologne et du Royaume-Uni à Varsovie (19 novembre 2024)

Nous, ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Pologne et du Royaume-Uni, nous sommes réunis aujourd'hui, et nous constatons que notre sécurité commune n'a jamais, depuis des décennies, été autant mise à l'épreuve.

La Russie cible de manière systématique l'architecture de sécurité européenne.

En 1 000 jours, dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine, la Russie a tué des milliers de personnes et n'a cessé de violer le droit international.

Le révisionnisme irresponsable de la Russie et son refus constant de mettre un terme à son agression et de s'engager dans des discussions constructives menacent la paix, la liberté et la prospérité du continent européen et de la zone transatlantique.

La Russie dépend de plus en plus de partenaires comme l'Iran ou la Corée du Nord pour la poursuite de sa guerre illégale.

En outre, les activités hybrides croissantes de Moscou contre les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) et de l'Union européenne (UE) sont d'une diversité et d'une ampleur sans précédent, ce qui entraîne des risques importants en matière de sécurité.

Pour être à la hauteur de cet enjeu historique, nous sommes déterminés à demeurer unis, aux côtés de nos partenaires européens et transatlantiques, et à nous montrer ambitieux, dans la réflexion comme dans l'action, concernant la sécurité européenne.

Les pays européens doivent jouer un rôle encore plus important pour assurer leur propre sécurité, en agissant aux côtés de leurs partenaires transatlantiques et mondiaux.

Par conséquent, nous considérons qu'il est aujourd'hui impératif :

- de réaffirmer le rôle durable d'une OTAN forte et unie, pierre angulaire de la défense et de la sécurité européennes fondée sur de solides relations transatlantiques et sur un attachement sans faille aux principes de défense mutuelle et de répartition équitable des efforts ;
- de renforcer l'OTAN en augmentant nos dépenses en matière de sécurité et de défense, conformément à nos engagements précédents, tout en réaffirmant que, dans bien des cas, il faudra consacrer plus de 2 % du PIB pour faire face aux menaces croissantes pour notre sécurité et pouvoir assurer la dissuasion et la défense dans tous les domaines dans la zone euro-atlantique ;
- de renforcer la sécurité et la défense européennes, en utilisant tous les leviers à notre disposition, notamment la puissance économique et financière de l'UE, ainsi qu'en renforçant la base industrielle européenne. À cet effet, nous tirerons parti des efforts déployés au sein de l'OTAN, de l'UE et des groupes d'Alliés ainsi qu'avec les pays affinitaires, nous étudierons la question des financements innovants et nous

lèverons les obstacles au commerce et aux investissements dans le secteur de la défense ;

- d'investir dans nos capacités militaires critiques, notamment en matière de défense aérienne, de frappes de précision dans la profondeur, de drones et de logistique intégrée, ainsi que dans les infrastructures essentielles et la cyberdéfense, tout en investissant également dans la recherche et développement et en utilisant les nouvelles technologies ;
- de renforcer la résilience européenne face à la guerre cognitive et aux menaces hybrides, notamment dans le cadre des mécanismes adoptés par l'UE en la matière, et de favoriser la résilience de nos sociétés ;
- de continuer d'accroître notre soutien militaire, économique et financier à l'Ukraine, tout en saluant le prêt de 50 milliards de dollars mis en place par le G7 pour garantir à l'Ukraine des ressources suffisantes pour l'année prochaine ;
- de continuer à soutenir, avec une détermination sans faille, une paix juste et durable pour l'Ukraine, fondée sur la Charte des Nations Unies, en réaffirmant que la paix ne peut être négociée qu'avec l'Ukraine, aux côtés de ses partenaires européens, américain et du G7, et en veillant à ce que son agresseur assume les conséquences, y compris sur le plan financier, de ses actes illégaux qui contreviennent aux règles établies par la Charte des Nations Unies ;
- de continuer de dissuader la Russie, de saper la capacité de Vladimir Poutine à poursuivre sa guerre d'agression et d'entraver le renforcement des capacités militaires russes, notamment par l'emploi de mesures restrictives.

Nous soulignons notre attachement indéfectible à une architecture de sécurité européenne fondée sur les principes de la Charte des Nations Unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, principes que la Russie bafoue depuis plusieurs années.

Nous sommes convaincus qu'il nous faut aujourd'hui nous montrer à la hauteur de l'enjeu et garantir à nos concitoyens la paix, la liberté et la prospérité. Pour y parvenir, il sera essentiel de poursuivre l'intégration entre les États membres de l'UE et de renforcer la coopération entre l'UE et le Royaume-Uni, ainsi qu'entre l'OTAN et l'UE. Nous estimons également qu'il s'agit d'une occasion unique de refonder nos relations transatlantiques avec les États-Unis, par le renforcement de l'OTAN et la répartition équitable des efforts au sein de l'Alliance.

Quelle / Source / Źródło: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securete-desarmement-et-non-prolifération/actualites-et-evenements-lies-a-la-securete-au-desarmement-et-a-la-non/2024/article/declaration-conjointe-des-ministres-des-affaires-etrangeres-de-l-allemande-de-l> (Accessed 25 November 2024)